

#Edito

Des attentes qui évoluent

Nous vivons dans une société dont le niveau de conscience est élevé. De ce fait, le niveau d'exigence et d'attente des individus croît.

C'est particulièrement vrai dans le domaine de la santé. Nous évoluons pour nous adapter, tout comme nos partenaires, institutions du réseau de soins, ou nos fournisseurs.

Une façon de répondre à cette attente, pas toujours explicite, est, à partir d'une prestation donnée, de chercher à élargir le périmètre de celle-ci, en proposant une offre plus globale et plus transversale.

On peut prendre l'exemple de certains de nos fournisseurs d'équipements médico-techniques, notamment ceux spécialisés dans les équipements lourds, ou du bloc opératoire.

Leur cœur de métier est l'innovation technologique, et ils sont tous actifs sur ce créneau. Toutefois, certains élargissent leur offre, et cherchent à être plus présents dans la phase amont qui conduit une institution à valider un projet. Que ce soit sous forme d'audit spécialisé dans leur domaine de compétence, ou sous forme de mandat d'étude d'avant projet, nos fournisseurs sont maintenant présents dans les réflexions qui nous conduisent à mettre en œuvre des stratégies d'équipements.

Le domaine hôtelier dans les hôpitaux et les cliniques est aussi un bon exemple de cette évolution.

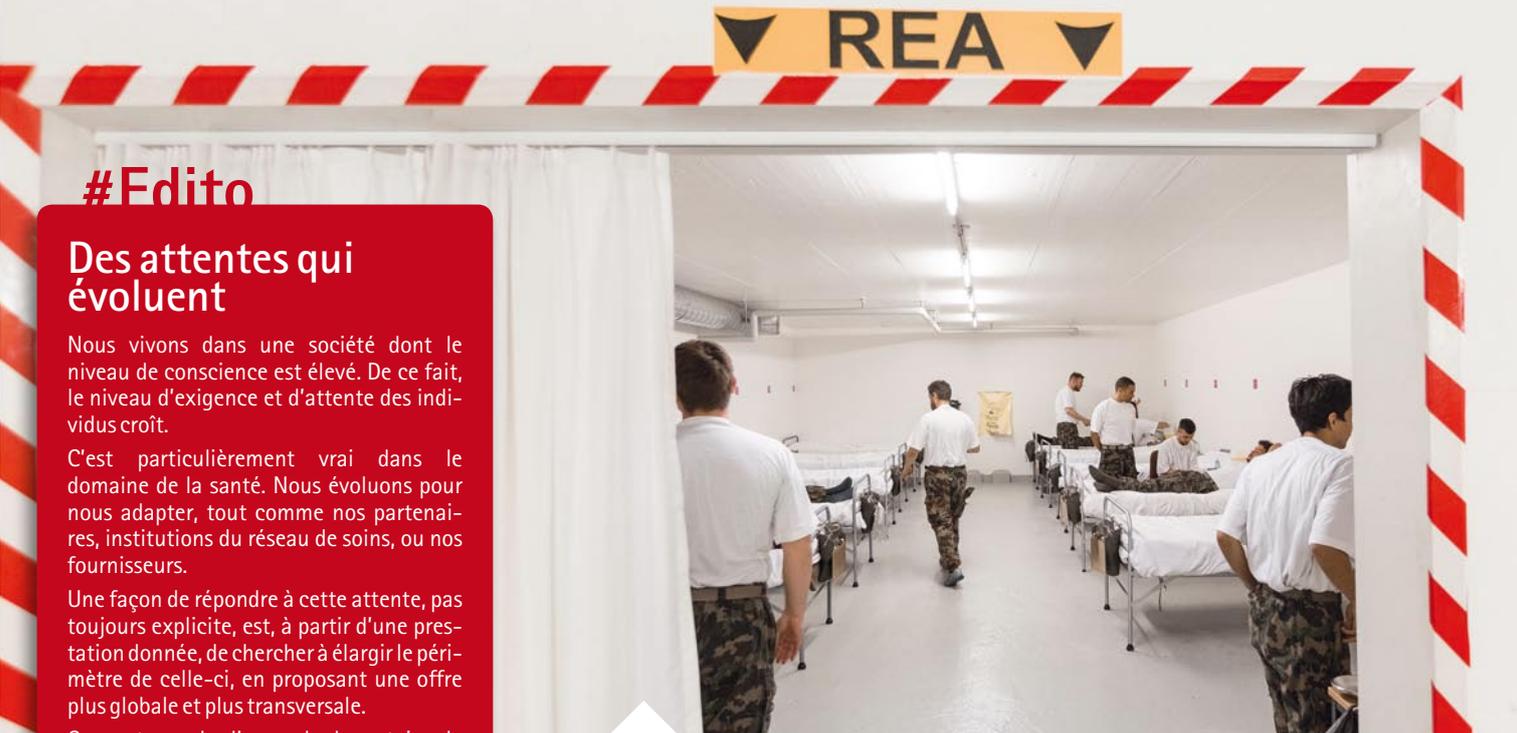
Au-delà des missions cœur de métier que sont nourrir les patients et les collaborateurs, et assurer la propreté et l'hygiène des locaux, la palette d'offre complémentaire est large, depuis l'accueil du patient par du personnel hôtelier dédié, à des prestations de bien être.

Dans tous les cas, cette évolution induit une plus grande perméabilité des zones frontières entre les métiers et entre les services, à l'interne comme à l'externe.

Elle implique une façon de travailler horizontale, et nécessite une bonne coordination entre les managers pour aller vers un objectif commun, dans la mesure où la recette doit être adaptée à chaque institution ou entreprise.

Nous avons au sein de l'HNE de nombreuses cartes à jouer, à nous de continuer nos réflexions et nos discussions pour proposer le meilleur pour les patients et les collaborateurs.

Anne-Laure Razimbaud
directrice logistique



Le Bataillon Hôpital 2 dans les murs de l'HNE

Une centaine d'hommes de la réserve stratégique sanitaire en cas de catastrophe sont engagés jusqu'au 27 avril sur les sites de l'HNE

Du 18 au 27 avril, l'Hôpital neuchâtelois a accueilli un cours de répétition du Bataillon hôpital 2. Une centaine de soldats de la réserve stratégique sanitaire en cas de catastrophe ont été engagés dans le domaine des soins, mais aussi dans les cuisines et l'intendance. Ils ont été accueillis et intégrés sur les différents sites par le personnel de l'HNE. Avant le bilan final, qui sera tiré début mai, les premières réactions font état d'un engagement très réussi.

Les missions du Bataillon hôpital 2 sont entre autres d'apporter un appui aux hôpitaux civils, l'exploitation d'une station de lits improvisée et d'une station de vaccination. Pendant la semaine qui précède l'engagement, les militaires, le plus souvent des soldats d'hôpital, ont été instruits dans le centre opératoire protégé (COP) de Pourtalès (photo). Les exercices étaient très variés: pose d'une perfusion, prise de la tension et réalisation de pansements. Issus de toute la Suisse romande, les militaires étaient logés dans des abris de la protection civile à Cortaillod, Bôle et aux Geneveys-sur-Coffrane.

Pendant les quinze jours de travail avec les équipes médico-soignantes de l'HNE, les horaires militaires ont été calqués au plus près des horaires civils. Les soldats, parmi lesquels on trouve plusieurs femmes, ont été engagés en deux équipes journalières (horaire matin et après-midi), avec changement d'équipe après 5 jours. Aucun militaire n'a été engagé pendant la nuit. Les vestiaires de la troupe étaient situés dans les COP des sites de Pourtalès et de La Chaux-de-Fonds.

Menace terroriste

Comme l'ont rappelé en cœur le chef de l'état-major médical du Bataillon hôpital 2, Raphaël Delaloye, et le directeur général de l'HNE, Philippe Bolla, la mise en place de collaborations efficaces entre l'armée et les hôpitaux civils constitue une nécessité. Et de citer «la menace terroriste», «un flux migratoire sans précédent» ou encore «les effets du changement climatique». En cas de crise, l'armée pourra délester les hôpitaux civils, qui garderont les cas graves. L'armée pourrait aussi jouer un rôle de soutien très utile pour l'exploitation de plusieurs centres de vaccination.

Hygiène des mains, on en parle

Le projet institutionnel d'amélioration de l'hygiène des mains dure depuis plus de 3 ans. L'unité de prévention et contrôle de l'infection (UPCI) considère que le temps est venu d'expliquer au public ce qui a été fait et la façon dont cela contribue à la sécurité de la prise en charge des patients à l'HNE.

A l'occasion de la journée mondiale d'hygiène des mains, l'UPCI organise le 12 mai 2016 une conférence ouverte à la population neuchâteloise et aux collaborateurs de l'ensemble de l'HNE. Le but: expliquer que le projet Hygiène des mains a induit un changement de culture. Grâce à cette évolution 8 à 9 gestes d'hygiène des mains sur 10 sont pratiqués au bon moment. Votre implication dans ce processus y sera mise en évidence.

Rendez-vous le 12 mai de 18 à 19h, à la salle polyvalente de l'HNE-CDF. Ouverture des portes à 17h45.

A la fin de la conférence, les membres de l'équipe de l'UPCI seront présents dans le couloir de la pharmacie pour animer quelques stands. Au plaisir de vous y rencontrer.

#L'HNE c'est vous!

«Je n'ai pas peur de la mort»

Hervé Jérôme est l'intendant de la morgue de Pourtalès depuis dix ans. Rencontre



Avec un peu d'imagination, on se croirait dans un épisode de Six Feet Under. Dans le décor froid et métallique de la morgue de Pourtalès, Hervé Jérôme est un peu chez lui. Depuis l'inauguration du nouvel hôpital, en 2005, cet ancien employé des Cadolles s'occupe de l'intendance des lieux. «Je n'ai pas eu à me battre, personne ne voulait faire ce travail», s'amuse ce Haïtien d'origine, arrivé en Suisse «par amour» en mars 2002. Il est alors «maigre comme un coucou», comme il l'explique dans son langage fleuri.

Natif de Jacmel, au sud-ouest de Port-au-Prince, Hervé Jérôme a connu un

parcours original. Après sa scolarité chez les Frères catholiques, il a débuté une carrière artistique polymorphe, pratiquant en parallèle la danse traditionnelle, le ballet classique, le théâtre et les percussions. Avec sa compagnie de danse, il a effectué plusieurs voyages pour participer à des festivals internationaux, notamment à Monaco, Nice et au Bahamas. Pas de quoi, pourtant, lui permettre de nouer les deux bouts. «En parallèle, j'étais «brasseur», homme à tout faire. J'ai touché à la confection textile, à la mécanique, à la peinture... Il fallait se débrouiller.»

Dans son travail quotidien à la morgue, le quadragénaire a un emploi du temps réglé comme du papier à musique. A son arrivée, à 6h du matin, il commence toujours par contrôler et préparer les cryptes pour l'arrivée de nouveaux «patients», comme il continue à les appeler. Quand les familles viennent se recueillir, il gère les flux pour éviter que vingt personnes se retrouvent en même temps dans une crypte. «Les gens ont des réactions très différentes selon les cultures. De manière générale, les Suisses montrent peu leurs émotions. Les Italiens sont beaucoup plus expansifs. C'est une façon de souligner que le défunt était un être cher.»

Le plus gros du travail d'Hervé Jérôme est de s'occuper de l'entretien des frigos, des salles de préparation et de la salle d'autopsie. «Ce sont des travaux d'entretien complexe. Tout doit être nickel. Je vérifie aussi que tout le matériel soit en place pour les médecins légistes.»

L'intendant reconnaît que son travail n'est pas toujours facile. «Voir un corps de bébé, par exemple, est très lourd émotionnellement... A la fin de la journée, j'ai parfois besoin de purger tout cela par la danse et la musique.» Il précise qu'il n'a pas peur de la mort: «Quand j'étais enfant, j'étais terrifié. La pratique de la danse m'a permis de dépasser cela. Danser, c'est aller au-delà de son corps. Ça m'aide beaucoup.»

Elles partent à la retraite

Madame Teresa Emilia Pinho, employé-e stérilisation, PRT;

Madame Elisabeth Drigé, secrétaire médicale, CDF.

Merci à elles d'avoir oeuvré toutes ces années au sein de l'HNE.

Les jubilaires du mois d'avril

20 ans de service pour **Marie-Christine Chautems**, ICUS Pédiatrie, PRT;

20 ans de service pour **Halima Oussi Khiyari**, employée d'intendance, PRT;

20 ans de service pour **Christine Meyer**, médecin adjointe gynéco, PRT;

20 ans de service pour **Stéphane Arthur Pellissier**, médecin adjoint ORL;

20 ans de service pour **Sandra Oliveira Santos Noubou**, employée au restaurant, CDF;

20 ans de service pour **Sandra Fleury-Pambianco**, physiothérapeute, PRT.

Merci à eux pour leur fidélité.



#L'actu en bref

Cette rubrique reprend sur un mode synthétique les éléments qui ont fait l'actualité de l'HNE pendant le mois écoulé. Elle vous tient également au courant des échéances importantes à venir.

• **Stratégie** : le Conseil d'Etat a présenté le 15 avril l'avant-projet de réorganisation hospitalière qu'il soumettra au Grand Conseil après une phase de consultation qui prendra fin le 15 mai. Comme le projet stratégique de l'HNE proposé en 2015, il s'appuie sur trois polycliniques renforcées dans les pôles urbains et au Val-de-Travers et sur la concentration des activités stationnaires sur deux sites cantonaux spécifiques. Décision du Grand Conseil cet automne et du peuple début 2017.

• **Politique de communication** : suivant le préavis de la direction générale, le conseil d'administration a validé dans sa séance d'avril une version actualisée de la politique de communication. Celle-ci prend en compte notamment les nouveaux médias électroniques. Elle sera prochainement disponible sur Intranet.

• **Tour du canton** : l'HNE sera présent sur le BCN tour à travers les 10 walkers et les 57 coureurs inscrits au sein de 12 équipes. Une affluence grandissante !

Protection de la maternité: nouvelle procédure

Dans le cadre de la journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail le 28 avril 2016, le Service de la médecine du travail (SMDT) présentera sa nouvelle procédure pour la protection de la maternité. Il rappellera notamment à la collaboratrice à quel moment et comment annoncer sa grossesse.

Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ont droit à une protection particulière, destinée à protéger leur santé et celle de l'enfant à naître ou de l'enfant allaité.

L'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires afin que la santé de la mère et celle de l'enfant ne soient pas compromises. L'employeur est aussi responsable de l'application des mesures préventives définies par l'analyse des risques et de leur bonne application, (obligation légale au sens de l'OProMa)

Le SMDT effectuera une analyse des risques du poste de travail sur la base de la check-list H+. Suite à cette analyse des moyens de protection seront mis à disposition de la collaboratrice.

Si la grossesse est annoncée au supérieur hiérarchique, l'analyse des risques sera établie et la collaboratrice devra transmettre une copie au gynécologue qui lui servira de base pour juger, si et sous quelles conditions, la femme enceinte peut rester à son poste de travail habituel.

Lorsque la grossesse n'a pas été annoncée, l'analyse des risques et les mesures de protection seront transmises uniquement à la collaboratrice.

La sécurité dans le sondage vésical

Un patient sur cinq est concerné par un sondage urinaire durant son hospitalisation. Ce geste est souvent réalisé sans indications claires et les médecins n'en sont pas forcément avisés. Les risques inhérents au cathétérisme vésical sont réels et non négligeables pour le patient. Selon des études internationales, jusqu'à 40% des infections nosocomiales dans les services de soins aigus sont dues à des cathéters vésicaux et nécessitent une antibiothérapie avec une hospitalisation prolongée. Les lésions de l'urètre consécutives à un sondage vésical représentent également une part non négligeable des risques que ce geste fait courir au patient. En Suisse, selon un rapport de Swissnoso datant de 2005, 20% des infections nosocomiales sont induites par un sondage vésical.

Le troisième projet (Progress 3) de la Fondation Sécurité des patients suisse, en collaboration avec Swissnoso, concerne la sécurité dans le sondage vésical. L'HNE a été sélectionné comme hôpital pilote pour ce projet qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration de nos pratiques. La Commission qualité clinique et sécurité des patients a validé la participation des deux sites de soins aigus adultes à cette démarche qui commence dès janvier 2016. Un groupe projet pluridisciplinaire a été constitué. Il est composé de médecins, de soignants, de membres de l'UPCI et du bureau QCSP.

Ce programme comprend deux objectifs. Le premier est orienté sur un aspect de sensibilisation et de mise en place des recommandations issues de la littérature en rapport avec les sondages vésicaux. Le deuxième axe a pour but de travailler à la réduction des infections nosocomiales et des lésions en évitant les sondages urinaires inutiles et en réduisant le nombre de jours de présence des cathéters. Pour atteindre ces objectifs, il sera nécessaire de mettre en place des recommandations comportant notamment une liste d'indications claires, une réévaluation régulière des indications toutes les 24h et un volet pédagogique sur les manipulations des sondes vésicales par du personnel formé et qualifié.

Le bureau qualité clinique et sécurité des patients fournira, par l'intermédiaire de la parution du bulletin H.Com, un bilan régulier de l'évolution de ce projet.